



## **Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 11 octobre 2024 à 19h30**

Le 23 septembre 2024

Chères adhérentes, Chers adhérents du Tai Chi Club,

Conformément à nos statuts, le Conseil d'Administration vous convie à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle de l'association Tai Chi Club qui se tiendra le vendredi 11 octobre 2024 à 19h30 dans la salle Jean-Loup Chrétien à Saint-Vrain afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport moral du président sur les activités de l'Association ;
- Rapport du trésorier sur les comptes de l'Association ;
- Approbation des comptes de l'Association arrêtés au 31 Août 2024 ;
- Consultation du Règlement intérieur 2024/2025 ;
- Élections des membres du Conseil d'Administration ;
- Questions diverses.

Le règlement intérieur de l'association modifié le 2 septembre dernier pour la saison 2024/2025 est joint à la présente afin que chacun puisse en prendre connaissance avant l'Assemblée générale.

Nous espérons vivement votre présence mais, au cas où vous ne pourriez assister personnellement à notre Assemblée, vous pouvez vous faire représenter par un autre membre de l'association muni d'un pouvoir régulier joint à cette convocation sachant que seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée.

Certains de l'intérêt que vous porterez à cette réunion, nous vous prions d'agréer, chères adhérentes et chers adhérents, nos plus cordiales considérations.

Le Président du Tai Chi Club

Pièces jointes :

-Règlement Intérieur – Saison 2024/2025 mis à jour le 2 septembre 2024

-Pouvoir Tai Chi Club